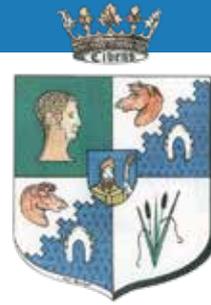


BULLETIN MUNICIPAL

Civens 2020



NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs Pompiers le 18

Samu le 15

Gendarmerie 04 77 27 07 80

Police le 17

Centre anti-poison de Lyon
04 72 11 69 11Centre Hospitalier Général de Feurs
04 77 27 52 00

Sans abri le 115

Enfance maltraitée le 119 (l'appel est anonyme)

Service Eau Suez

Service client 0 977 408 408

Urgences 24h/24 0977 401 131

Sécurité dépannage

ERDF 09 726 750 42

GRDF 0800 47 33 33



Un défibrillateur automatique est à disposition à l'extérieur de la salle « les Balcons du Forez »

Mairie

Tel 04 77 26 04 45

Fax 04 77 27 19 14

Email mairie.civens@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-civens.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi-Mardi-Jeudi > de 14h à 18h

Mercredi-Samedi > de 8h30 à 11h30

Fermeture le vendredi

Permanences

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les adjoints

Tous les jours sur RDV

Secrétariat de mairie

Services Administratifs

Anne-Marie DONJON

Tel. 04 77 26 67 64

Secrétariat général, comptabilité, budget, délibérations, gestion du personnel, suivi des dossiers de travaux, demandes de subventions, élections, cimetière.

Christèle PREVOST

Tel 04 77 26 04 45

Accueil, État Civil, urbanisme, CCAS, élections, assainissement

Tarifs communaux

Salles « les Balcons du Forez » et « la Civensoise »

Que vous soyez une entreprise, un particulier ou une association, de Civens ou d'ailleurs, pour les modalités de réservation, les tarifications et tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de Mairie au 04 77 26 04 45

Bienvenue à Civens

Si vous êtes nouvel habitant à Civens, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie afin de fournir quelques renseignements : adresse, date d'arrivée, composition du foyer. Ceci nous permet de faire connaissance et de vous donner diverses informations sur notre commune. Vous pourrez également, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste électorale.

Caution : 1000€ (les Balcons du Forez), 500€ (la Civensoise) pour tous, acompte de 50% à la réservation, solde 2 semaines avant la date de location.

Une attestation responsabilité civile est demandée. Une convention précisant les termes de sécurité doit être signée entre la personne qui loue et la commune.

Assainissement

Raccordement au réseau : 1800€ par branchement pour les maisons neuves, Redevance : base forfaitaire 35€ + 0,15€ par m³ à reverser à l'agence de l'eau. + de 0 à 300m³ 0.73€ le m³- de 301 à 500m³ 1.23€ le m³ - plus de 500m³ 1.53€ le m³

Cimetière

Concession de 30 ans 45€ le m²Concession de 50 ans 65€ le m²

Cavurnes : 330€ pour une période de 15 ans.

450€ pour une période de 30 ans.

Correspondance de presse

Véronique Teyssot est notre correspondante locale pour le journal « la Tribune le Progrès »
Tel : 07 61 11 52 05

Pour les particuliers : naissance, mariage, anniversaire de mariage, etc.

Pour les associations : annonces et comptes-rendus d'événements importants...
Adresse mail vp.tribuneprogres@yahoo.fr

Ordures ménagères – déchetterie

Conformément à la réglementation, pour toutes les zones dites « non agglomérées » la collecte s'effectue une fois tous les 15 jours. Pour les zones agglomérées la collecte s'effectue 1 fois par semaine. Les zones agglomérées sont situées à proximité de Feurs. (Le détail des rues est à consulter en Mairie).

Collecte tous les lundis

Tri sélectif : les lundis par quinzaine

Déchets (pelouse, branchage, gravats) :

dépôt gratuit à la déchetterie de Feurs

Tel 04 77 26 51 92

Déchetterie lieu dit « les Prévoriaux », route de St Etienne, à Feurs :

Horaires : Haute saison du 1er avril au 30 septembre, le lundi 14h00-18h30, du mardi au samedi 9h00-12h00, et 14h00-18h30.

Basse saison du 1er octobre au 31 mars, le lundi 14h00-17h00, du mardi au samedi 9h00-12h00, et 14h00-17h00

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Un usager de la CCFE peut fréquenter librement les 5 déchetteries.

Démarches administratives

Carte d'identité. Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des 28 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil de demande de titre d'identité et non plus dans sa commune de résidence. (celle de Feurs est habilitée, prévoir RDV)

Passeport. Sur RDV mairie habilitée -Feurs

Livret de famille. Duplicata : mairie du domicile

Inscription électorale. Mairie du domicile.

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 en ligne sur www.service-public.fr. Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale par le biais du site internet www.service-public.fr rubrique papiers-citoyenneté/élections/quelle est votre situation.

L'enregistrement des pactes civils de

solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Le dossier est à déposer dans la mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune.

Recensement militaire.

Vous venez d'avoir 16 ans : vous devez vous faire recenser dans les trois mois. L'inscription peut se faire sur le [site service-public.fr](http://site.service-public.fr)
Vous trouverez tous les renseignements concernant la journée d'appel sur le site : majde.fr

Gendarmerie Nationale.

La gendarmerie communique : « Depuis l'automne, le département de la Loire subit une forte recrudescence des cambriolages et notre secteur n'est pas épargné.

La typologie est sensiblement la même que celle que nous connaissons depuis plusieurs mois : effraction généralement sur une fenêtre, fouille très sommaire des chambres et salles de bains, vol de bijoux et objets facilement transportables. Les auteurs restent 5 minutes : soit ils trouvent soit ils s'en vont. Si la fenêtre résiste, ils abandonnent. Merci de sensibiliser vos administrés, de leur demander la plus grande vigilance et de nous signaler tout élément suspect. »

Les bons réflexes

- > veiller à fermer à clé et verrouiller les habitations lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile (même pour un temps limité)
- > ne donner aucune information sur les réseaux sociaux
- > ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence.
- > prévenir vos proches voisins, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement et faire enlever votre courrier de votre boîte aux lettres.
- > penser à noter les caractéristiques des objets de valeur et à les photographier.

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Rappel : toutes les démarches administratives peuvent se faire via <https://france-connect.gouv.fr>

La lettre du Maire

Très chers amis,

Nous y sommes, c'est la dernière ligne droite de ce mandat qui a été mené tambour battant pour réaliser notre programme. Je vais retracer les faits marquants de ces 6 dernières années :

En 2015 :

- Création du premier Conseil Municipal des Jeunes civensois
- Mise en place de la collecte pour le Don de Sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang.

En 2016 :

- Livraison du bâtiment accueillant notre nouvelle cantine et notre classe maternelle dans le groupe scolaire, en avril. Installation d'un escalier de secours pour la classe de Mme Pigeon
- Signature de la convention avec l'Etat et la gendarmerie de la « Participation citoyenne », en Juin

En 2017 :

- Naissance de la nouvelle Communauté de Commune de Forez Est, composée à ce jour de 42 communes et 64 000 habitants environ
- Réalisation d'un cheminement piéton sécurisé entre le quartier résidentiel de Goutte Fougère et notre village
- Contribution à l'installation d'une Mutuelle de village qui a trouvé nombre d'adhérents (70 à ce jour)
- Installation au village de deux infirmières libérales, Mesdames Barjon et Gagnaire, en fin d'année

En 2019 :

- Arrivée de la fibre en début d'année
- Ouverture de « La Civensoise », notre nouvelle salle des associations, opérationnelle dès le premier trimestre
- Création d'une aire de jeux pour enfants à proximité de l'église
- Installation au presbytère du Docteur Vittoz, médecin généraliste et de sa secrétaire Karène Béal, en octobre. Début 2020, une infirmière hypnothérapeute devrait les rejoindre dans ce même lieu.

On peut aussi ajouter la réfection et la sécurisation de toutes les départementales traversant le village (avec le soutien financier du Département). De nombreuses voies communales ont été entretenues ou refaites entièrement (d'ailleurs c'est un des postes de fonctionnement les plus élevés dans le budget communal). Nous avons aussi réhabilité tous les réseaux de la route de Rozier en Donzy.

Tous ces projets, de la conception à la réalisation, sont le fruit du travail d'une équipe qui n'a cessé de se projeter dans l'avenir pour le bien de la commune. Je l'ai souligné à plusieurs reprises. Chacun d'entre nous a su apporter ses compétences et se positionner au sein du Conseil Municipal.

Je remercie donc, mes adjoints et conseillers pour les six années passées à mes côtés mais aussi Anne-Marie Donjon, ainsi que tout le personnel Municipal et les bénévoles qui, plus ponctuellement, nous ont aidés.

Je souhaite également remercier toutes les personnes investies dans les différentes associations qui animent notre commune avec, pour certaines, des hauts et des bas ; mais on peut dire aujourd'hui, une stabilité financière et un réel dynamisme pour toutes ...

Mes derniers remerciements iront à notre Directeur d'école Raphaël Séon et à ses collègues, qui ont su maintenir un niveau d'exigence au sein de notre école et dispenser un enseignement d'excellente qualité à nos enfants. Le groupe scolaire reste le lien vital et incontournable entre toutes les générations et les différents pôles d'habitations de notre commune.

Pour finir, je suis heureux d'utiliser cette lettre pour vous souhaiter à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année 2019. En effet, la ponctualité de notre commission communication m'offre cette opportunité et j'en profite pour remercier tous les participants à la création de ce magnifique bulletin !

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux le 10 Janvier à la salle des Balcons du Forez où nous pourrons passer un agréable moment de convivialité.

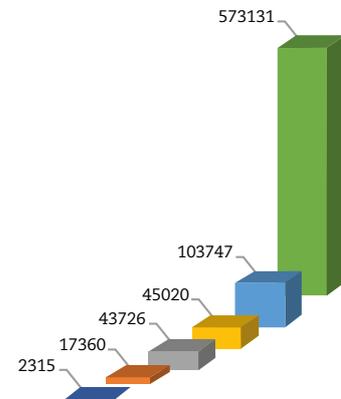
Bonne année 2020,
Christophe Guillaume



Compte administratif 2018

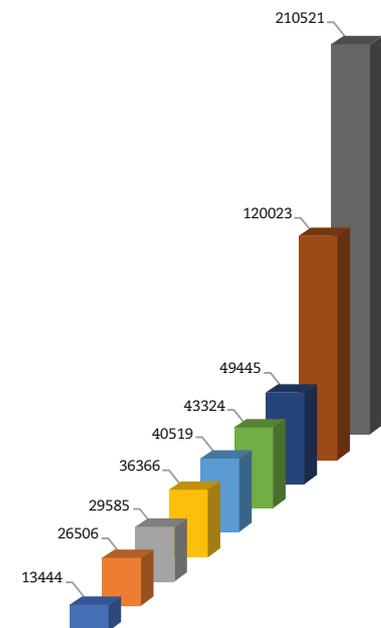
RECETTES FONCTIONNEMENT

Vente de produits (restauration scolaire, garderie, cimetière...)	45020 €
Impôts et taxes	573131 €
Dotations, participations, FCTVA	103747 €
Revenus des locations et autres	43726 €
Produits exceptionnels	2315 €
Remboursement frais de personnel	17360 €
Total recettes réelles	785 299 €
Opérations d'ordre	5 133 €
TOTAL RECETTES	790 432 €



DEPENSES FONCTIONNEMENT

Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants	43 324 €
Alimentation (restauration scolaire)	26 506 €
Fournitures scolaires, administratives et entretien locaux	49 445 €
Réparations des bâtiments et du matériel, maintenance	36 366 €
Autres charges (télécommunication, cérémonies, charges diverses)	29 585 €
Assurances	13 444 €
Charges financières	40 519 €
Charges de personnel	210 521 €
Indemnités, contributions, subventions	120 023 €
Total dépenses réelles	569 733 €
Opérations d'ordre	15 977 €
TOTAL DEPENSES	585 710 €
EXCEDENT CLOTURE DE FONCTIONNEMENT 2018	204 722



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Jeux extérieurs pour les enfants
20 974.56 €

Tables de pique-nique
1 800 €

Services techniques
Micro tracteur Kubota : 17 340 €
Débroussailleuse : 591.60 €
Désherbeur : 3 840 €

Salle des associations
349 532 €

Voirie
Aménagement RD 59 : 118 393 €



L'école de Civens

Année 2019-2020

INFOS GÉNÉRALES

L'école de Civens : année 2019-2020
 Au 20 septembre 2019, l'école compte 5 classes et accueille 111 élèves.

LES ENSEIGNANTS :

- PS-MS (23 élèves) : Peggy DUTEL
- MS-GS (22 élèves) : Viviane ROCHETTE
- CP-CE2 (18 élèves) : Véronique PIGEON
- CE1-CM1 (22 élèves) : Magali FARJON et Vanessa GARDON (le mardi)
- CM1-CM2 (26 élèves) : Raphaël Séon et Vanessa GARDON (le lundi)

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

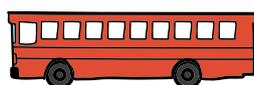
- Béatrice CHAMBOST : ATSEM en classe de PS-MS (surveillance cantine et transport scolaire).
- Pascale COUBLE : Aide en classe MS-GS jusqu'à 15h30 (surveillance cantine, garderie matin et soir).
- Dominique SBEGHEN : Cantine et garderie du soir
- Dominique GIROUDON : Surveillance cantine (12h-13h)
- Yann DUCROUX : Surveillance cantine (12h-13h30)

LES COORDONNÉES

- Direction : Raphaël SEON (décharge le lundi)

70 rue des écoliers 42110 CIVENS
 Téléphone : 04 77 26 01 69
 Email : ce.040215f@ac-lyon.fr

Les horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h, 14h-16h30
 Garderie matin : 7h30-8h20
 Garderie soir : 16h30-18h30



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Avec l'aide du Conseil Départemental de la Loire, la municipalité a mis en place un transport scolaire desservant notre école, depuis la rentrée de 2003. En effet un grand nombre d'enfants habitant le bas de la commune étaient scolarisés à Feurs.

Ce transport démarre du lotissement Le Pré des Parieurs. Il fait ensuite des arrêts : chemin Charlemagne, chemin de Gervais, impasse des Muriers, Charbonnel et Bellevue. Le circuit parcourt 8 kilomètres. Des travaux d'aménagement ont permis de sécuriser ce trajet.

Le Conseil Départemental subventionne ce transport. Le coût pour un enfant est de 110 euros.

Le CCAS apporte son aide financière, il prend en charge la totalité des frais dès le 2e enfant (valable uniquement pour les enfants de l'école maternelle et primaire).

La société Maisoneuve assure la logistique. Béatrice Chambost accompagne les élèves depuis 2010. Cette année, 22 enfants sont inscrits.

En 2005, on a atteint le nombre de 32.

La présence de Béatrice qui fait le lien entre les familles et l'école, rassure les enfants.

INFOS PRATIQUES

L'inscription se fait en ligne www.loire.fr/inscriptionTIL de mi-mai à fin septembre. Ce service, qui permet seulement de se rendre dans un établissement scolaire, s'adresse aux élèves de la maternelle au lycée.



LE MOT DU DIRECTEUR



Cette année encore, l'équipe pédagogique de notre école est stable. C'est Mme Vanessa GARDON qui assurera ma décharge de direction et le complément de Mme FARGEON.

Le vivre ensemble constitue encore l'axe majeur de notre projet d'école. Après l'écriture d'un règlement de cour en 2018-2019, le travail des délégués sera consacré cette année à l'écriture de consignes de bonne conduite écologique dans l'école.

Parmi les mots qui peuvent représenter les valeurs prônées dans notre établissement, on pourrait lister : bienveillance, épanouissement, efforts, recherche de progrès, respect (des autres, du matériel), et tolérance...

Pour accomplir tout cela, nous sommes soutenus par la municipalité.

Je la remercie au nom de toute mon équipe.

Merci également à l'APE (Association des Parents d'Élèves) qui nous accompagne de façon dynamique dans tous nos projets.

Merci enfin aux parents d'élèves pour leur soutien et leur implication dans la réussite des enfants. Bonne année à tous !



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, LES ENFANTS ONT PARTICIPÉ À DIFFÉRENTES SORTIES CULTURELLES :

Cinéma, concert de Gil Chovet, spectacle de poésie, spectacle de Noël, fête de la science, opération recyclage...

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) leur apporte de l'activité physique et leur permet de faire des rencontres avec les élèves d'autres écoles.

Les voyages les ont conduits à Chazelles sur Lyon et à la ferme des Délices de Saint Cyr les Vignes pour les plus petits d'entre eux ; à Saint-Bonnet-le-Château et au moulin Vignal à Apinac, pour les CP, CE1, CE2. Les plus grands ont fait un voyage de 4 jours et ont notamment visité Villeneuve-Lès-Avignon et la Camargue.

La fête de l'école a eu un énorme succès avec un spectacle très varié.

Pour cette année scolaire, les enfants seront initiés aux gestes de premiers secours, aborderont le bon usage des réseaux sociaux (projet Cyberzen), participeront à des spectacles et partiront en voyage scolaire.

CM à la Grande Motte (1)

École, départ CM (2)

CM1 - CM2 (3)

PS MS au Musée du Chapeau (4)





5



6

Classe de Maternelle - PS - MS (5)
Fête de l'école (6)

L'ÉCOLE DE GIVENS
ANNÉE 2019-2020

8



7



8

CM dans les arènes d'Arles (7)
 Classe de CP - CE2 (8)
 Classe de CE1 - CM1 (9)
 Classe de maternelle - MS - GS (10)

L'ÉCOLE DE CIVENS
 ANNÉE 2019-2020

9



10



Association des Parents d'Elèves de Civens (APE)



RETOUR SUR L'ORGANISATION DU THÉ DANSANT

La troisième édition du Thé Dansant organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Civens a eu lieu le 17 Mars 2019. Elle a connu un véritable succès avec près de 180 danseurs.

Cette idée a été proposée par des grands-parents d'élèves qui ont l'habitude de participer à ces moments de convivialité. En effet, chacun est libre de danser sur les rythmes enchaînés de valse, chachacha, marches, Madisson et peut également s'offrir une pause gourmande autour d'une table en profitant d'une pâtisserie maison. Cette manifestation s'ouvre également à toutes les personnes qui aiment l'accordéon et la chanson française, même si elles ne dansent pas. C'est aussi un sympathique moment d'échange intergénérationnel entre les danseurs et les parents d'élèves organisateurs.

Devant le succès rencontré et pour répondre à la demande des participants, deux Thés Dansants seront organisés en 2020. Le premier, animé par Jérôme Arnaud, aura lieu le 22 mars. Le second se déroulera le 4 octobre. Il sera conduit par Gérard Prat et son orchestre.

Les organisateurs remercient les personnes qui ont proposé cette idée, ainsi que tous les participants souhaitant les retrouver encore plus nombreux lors des deux prochains rendez-vous.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Nicolas Darnet
 Vice-Présidente : Estelle Pinay
 Secrétaire : Katy Rivollier
 Secrétaire adjointe : Maryline Salomon
 Trésorière : Carole Jacquet
 Trésorière adjointe : Yoanna Coudroy
 Membres : Caroline Merle, Angélique Dumoulin, Anais Brassard.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2020

18/01 > loto
 18/02 > carnaval
 21/03 > soirée concert / spectacle
 22/03 > thé dansant
 26/06 > fête de l'école
 4/10 > thé dansant

Économie

RENCONTRE AVEC AURÉLIEN RAYMOND ET LAURENT MOINE DIRIGEANTS DE FEURS MOTOCULTURE



Parlez-nous de l'historique de l'entreprise ?

Nous avons fêté en juin les 40 ans de Feurs Motoculture. L'ADN de l'entreprise est d'associer le matériel et le service idéal pour satisfaire notre clientèle de particuliers et de professionnels. Nous proposons une large gamme de matériels de motoculture, d'outillage d'arrosage et d'accessoires ; mais aussi des huiles, des carburants, des équipements de protection...

Pourquoi choisir Feurs motoculture ?

Choisir Feurs Motoculture, c'est d'une part disposer d'un large choix en fonction de son budget (possibilité de règlement en 3 fois sans frais) et de ses besoins. Les clients peuvent toucher et essayer les produits dans notre showroom de 300m². C'est bénéficier de conseils spécialisés pour ses espaces verts. Nous proposons les marques majeures du marché. Celles-ci nous font confiance : Stihl, Husqvarna, Wolf, Ku-

bota, Staub... Et bien entendu le socle de l'entreprise est l'équipe technique dynamique, expérimentée et formée régulièrement. Celle-ci va s'élargir en fin d'année avec l'arrivée d'un mécanicien supplémentaire.

Vous proposez également de la location !

Oui le service, toujours le service. Nous avons mis en place un service de location de matériels d'espaces verts. Plusieurs formules sont proposées : demi-journée,



journée, weekend ; avec la location de débroussailluses, taille-haies, motobineuses... Les clients peuvent retrouver l'ensemble de l'offre sur notre site internet.

Un site internet ?

Et oui nous sommes à l'heure du numérique ! Nous sommes partis du constat que certains consommateurs manquent de temps ou n'osent pas pousser la porte d'une enseigne spécialisée. Il est beaucoup plus facile de découvrir les offres tranquillement sur son canapé. Je vous invite à visiter notre site. Vous retrouverez une partie des produits avec les offres commerciales les fiches techniques, les photos, les conseils et le service location.

Quel est le produit du moment ?

Il y a deux gammes de produits qui connaissent de fortes progressions et nous sommes armés pour servir Civensois et autres.

On constate un fort développement des produits à batterie qui sont accessibles à tous les utilisateurs. Confortables, ils sont légers silencieux et puissants. De plus les produits sont abordables. Nous avons une gamme pour les petits jardins à partir de 129 € avec souffleur, coupe bordure, taille-haie...

Bien connu du magasin, l'autre produit phare est le robot de tonte. Il peut tondre des petites et grandes surfaces de 200 à 5000 m² sur terrain plat ou en pente jusqu'à 70 %. C'est un produit qui peut être connecté que nous maîtrisons avec conseils, installations et services.



Quel développement envisagez-vous ?

Nous avons signé un nouvel accord de distribution avec la marque Gardena (filiale du groupe Husqvarna). Cette marque de référence dans l'arrosage se rapproche du réseau « spécialistes » afin d'apporter au client le meilleur conseil. Nous allons proposer l'ensemble de la gamme en outillage, arrosage simple ou automatisé pour le particulier. De plus nous compléterons notre offre de robots de tonte avec une gamme pour petits espaces pouvant être pilotés à distance et connectés avec le système d'arrosage.

Pour conclure cet échange quelles sont vos occupations du moment ?

Comme tout le reste de l'année nous restons très actifs. Nous préparons bien entendu les différentes offres de Noël.

Nous effectuons les installations des robots de tonte sur les terrains frais pendant l'automne et l'hiver. Nous réalisons les révisions des tondeuses avec la mise en place de forfaits d'hivernage toutes marques jusqu'à fin janvier (transport possible des matériels). Enfin nous partons en tournée de présentation des matériels professionnels à batterie et de désherbage écologique spécifiques pour les collectivités.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Consulter notre site :

www.feursmotoculture.com

65 Impasse du Commerce
ZA les Places

Tél. 04 77 27 00 94



Mon amie la chauve-souris

Dans la culture populaire, l'image de la chauve-souris peut être bénéfique ou maléfique selon les pays. À cause de son aspect étrange, de sa vie nocturne et du mystère qui entoure son mode de vie, elle est souvent victime d'idées reçues sources de persécutions par l'homme.



Ce mammifère qui se déplace grâce à un système très perfectionné d'ultrasons émis par le nez est protégé depuis 1976. Il en existe 170 espèces dans le monde dont 33 en France. Les chiroptères (Chiroptera), appelés couramment chauves-souris, sont un ordre de la classe des Mammalia, comptant un cinquième des mammifères. Le plus important après celui des rongeurs. Deux sous-ordres étaient classiquement admis : les Microchiroptères et les Mégachiroptères dont font partie les fameuses roussettes.

Les chiroptères sont les seuls mammifères doués du vol actif, à distinguer du vol plané que pratiquent les écoureils volants. Ils se déplacent dans les airs grâce à une aile formée d'une membrane de peau entre le corps, les membres et les doigts. La plupart des espèces ne se posent qu'exceptionnellement au sol et s'y meuvent maladroitement. Ils se reposent en se suspendant aux aspérités par les griffes des orteils. En Europe, on ne recense que 38 espèces de microchiroptères, essentiellement insectivores appartenant à quatre

familles. Elles bénéficient toutes d'une protection nationale.

En Europe, les chauves-souris utilisent deux types de gîtes : un pour l'hiver (cavité sombre sans courant d'air avec une température et surtout une hygrométrie stables, où se mêlent mâles et femelles de plusieurs espèces pour hiberner suspendus au plafond) ; et un pour l'été (les mâles sont isolés çà et là dans les fissures de mur, toit, pont, cave ou écorce d'arbre et les femelles groupées en grande nurserie d'une même espèce dans un lieu très chaud sans courant d'air).

- **Les cavités souterraines** : grottes, anciennes carrières, caves, souterrains, tunnels sont les lieux d'hibernation d'une majorité d'espèces, et en particulier des cavernicoles. Ces cavités souterraines ont pour la plupart une température trop basse pour la reproduction.
- **Les cavités des arbres** pour les espèces sylvoles servent à l'hibernation et à la reproduction. Pour les autres espèces ce sont des gîtes secondaires.
- **Les bâtiments dans les endroits où la chaleur s'accumule constituent des lieux propices à la reproduction** : greniers et combles pour les murins et rhinolophes ; fissures et petites cavités pour les petites espèces, pipistrelles et barbastelles.
- **Le dessous des ponts est souvent un gîte de transit.** Les ponts ferroviaires désaffectés ainsi que les tunnels d'égout ont les faveurs des chauves-souris.

Le recensement des populations est un travail complexe ; les mâles se déplacent tout le temps ; seule une nurserie découverte permet de faire un recensement intéressant.



LA PIPISTRELLE COMMUNE (PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS) EST UNE PETITE ESPÈCE DE CHAUVÉ-SOURIS EUROPÉENNE,

excessivement répandue du fait qu'elle est inféodée à l'habitat humain. Elle loge le plus souvent dans des anfractuosités étroites des bâtiments, inaccessibles aux prédateurs de proximité (chat, fouine).

Cet unique mammifère au vol battu est un grand consommateur d'invertébrés qui peut consommer entre un quart et un tiers de son poids par jour.



DIMINUTION DE LA POPULATION

À l'instar de nombreuses espèces, la chauve-souris subit la pression de l'homme et voit sa population diminuer d'année en année.

Plusieurs phénomènes la menacent, à commencer par la fréquentation du monde souterrain : spéléologie, visite de grottes...

Les espèces les plus touchées et les plus menacées par ces activités sont le rhinolophe euryale, le murin de capaccini et le minioptère de schreibers. Elles vivent presque exclusivement en milieu souterrain et le plus grand danger pour elles intervient lorsqu'elles sont en période d'hibernation. La chauve-souris est souvent dérangée en pleine hibernation dans les grottes, par des flashes, de la fumée, par la simple présence de l'homme qui peut réchauffer l'atmosphère et provoquer des réveils brutaux. Il en résulte une déperdition d'énergie très importante avec le risque, au printemps, que les chauves-souris ne se réveillent pas.

Autre cause de la diminution des effectifs, la modification de son terrain de chasse avec pour conséquence la raréfaction de ses proies : arasement des haies, utilisation massive de pesticides... La chauve-souris chasse le long des lisières et au-dessus des points d'eau. Elle s'adapte mal à l'agriculture intensive.



HORREUR ET VAMPIRISME !

Il s'agit certainement du préjugé le plus répandu sur nos mammifères volants après l'accrochage dans les cheveux. Cependant, si personne n'oublie de poser la question quand le sujet des chiroptères est abordé, pas grand monde ne semble y croire sérieusement. Les chauves-souris qui seraient des vampires, c'est de la légende ! Aucune de nos chauves-souris européennes n'aurait l'idée ou la possibilité de sucer le sang de ses victimes. Les chauves-souris de nos régions sont strictement insectivores pour la plupart et exceptionnellement consommatrices de poissons ou d'oiseaux.

LES CHAUVES-SOURIS ET L'AUTOROUTE A 89

Des mesures spécifiques en matière de protection de l'environnement ont été engagées tout au long des travaux et régulièrement contrôlées.

La région Rhône-Alpes héberge 29 espèces de chiroptères, 12 d'entre elles étant répertoriées à proximité de l'A89. Ces espèces sont toutes protégées en France, notamment la Barbastelle, dont la colonie présente sur la zone de l'A89, est l'une des plus importantes de France. En amont, le réseau ASF a mis en place une vaste campagne de repérage et de marquage des arbres à cavité sur le chantier de l'A89 pendant les étés 2007 et 2008. Equipés d'endoscopes fournis par le réseau ASF, les responsables de la FRAPNA Rhône ont marqué puis ausculté les arbres susceptibles d'héberger des chauves-souris avant abattage pour récupérer et donc préserver les chauves-souris. Parallèlement, la réalisation de galeries artificielles pour les chauves-souris est une grande première dans le secteur autoroutier ; la nécessité étant de créer un milieu le plus proche possible d'une cavité du type « grotte » ou « arbre creux » pour reproduire leur habitat naturel. Tous les besoins caractéristiques des chauves-souris ont donc été pris en compte : des températures basses et stables, un taux d'humidité élevé, proche de la saturation et beaucoup de calme. Les emplacements des galeries ont été choisis en raison de leur situation stratégique proche d'un site d'hibernation (en hiver) et de chasse (en été).

Comité des Fêtes

FÊTE PATRONALE 2019 :

L'organisation d'une Fête Patronale est conséquente et demande une préparation de près d'un an. Notre Comité des Fêtes relève ce défi chaque année à bras le corps. Après une année 2018 exceptionnelle avec la diffusion de la Finale de la Coupe du monde de football, l'équipe du Comité a décidé de renouveler son offre pour 2019, avec un concours de pétanque et surtout un concert de très haute qualité. Retour sur ce week-end réussi :



Concert Live



jeunes. Malheureusement, la préfecture ayant imposé des restrictions de fermeture par mesure de sécurité, le bal a dû fermer ses portes plus tôt que les autres années. Il est fort probable que ces contraintes s'imposent de nouveau aux Fêtes Patronales les années à venir.

Dimanche :

Repas, Concert Live et Feu d'artifice

La soirée du dimanche a débuté par une première partie musicale de variétés. Après le repas qui a comptabilisé près de 380 convives, le concert Live intitulé « Goldman dans tous ses états » a enflammé les spectateurs. Les six artistes professionnels présents sur scène, un batteur, un guitariste, un pianiste, un bassiste, une chanteuse et le saxophoniste-chanteur Yves Céré, ont interprété des œuvres chantées ou écrites par Jean-Jacques Goldman.

Le public fut unanime sur la qualité de cette prestation, au point de prolonger les festivités du groupe après le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Après un tel succès, il est probable que l'idée d'un concert soit reconduite par le Comité des Fêtes l'année prochaine.

VENDREDI APRÈS-MIDI :

Ludothèque itinérante

En partenariat avec la Communauté de Communes et la Mairie de Civens, la ludothèque itinérante de Forez-Est a fait une halte à Civens. Près d'une cinquantaine d'enfants et d'adultes ont pu découvrir des jeux, adaptés à tous les âges. Un moment ludique et convivial apprécié de tous.

SAMEDI :

Concours de Pétanque

Pour cette première, une cinquantaine de doublettes se sont affrontées. Le concours s'est déroulé dans une très bonne ambiance, avec beaucoup de joueurs civensois ; et d'âges très divers. Au vu du succès rencontré, il devrait certainement être renouvelé l'année prochaine.

Animations de la soirée

Malgré la pluie qui est venue freiner les festivités, une Batacuda a animé le début de soirée, avant la retraite aux flambeaux et le défilé des classards. La vente de pizzas par le camion « Pizza Roland » fut un véritable succès. La soirée s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit avec le traditionnel bal des

Concours de

belote



Le public



Programme des manifestations 2020

- 26 avril
Concours de belote
- 18 et 19 juillet
Fête Patronale
- 13 décembre
(à confirmer)
Animation de Noël



Classards

Le public fut unanime sur la qualité de cette prestation, au point de prolonger les festivités du groupe après le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.



Ludothèque itinérante

Les finalistes

du concours de pétanque





« Plus on est de fous, plus on rit ! »

Contacts **06 16 43 38 95** ou
[facebook.com/Comité-des-Fêtes-de-Civens](https://www.facebook.com/Comité-des-Fêtes-de-Civens)

Chris et son orgue de Barbarie



Les Classards à la pâtisserie



Noël 2018

BÉNÉVOLES :

Le Comité des Fêtes, comme beaucoup d'associations, est entièrement constitué de bénévoles.

Ces personnes prennent du temps pour organiser des manifestations, sans contrepartie. Partage et convivialité sont les objectifs qu'elles se fixent pour renforcer les liens de vie qui se tissent dans notre village. Pour mener à bien ses actions, le Comité ouvre ses portes à toute personne qui souhaiterait venir donner un peu de son temps, lors des réunions d'organisation et de la mise en place des manifestations.

« Plus on est de fous, plus on rit ! »
Donc n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Présidente : Anne-Marie Pommier-Brunon

Vice-président : Jean-Paul Ferragne

Secrétaire : Fabien Martinon

Secrétaire adjoint : Edouard Poncet

Trésorière : Nathalie Denis

Trésorière adjointe : Nathalie Roussat

Membres : Sylvie Chevrier, Dominique Dubois, Nathalie Blanchard et Pierre Masson

Les Baladins

L'assemblée générale du Club des Baladins s'est déroulée le lundi 16 septembre 2019.



En visite à Beaune

Pierre Colas remercie la municipalité pour la subvention de 700€ versée en 2019, et précise que l'association bénéficie également de 2 gratuits de location de salle pour organiser des manifestations.

Le Club est fédéré à la Fédération Française de Randonnées. Le nombre d'adhérents au niveau national est en hausse. L'association compte aussi cette année de nouveaux marcheurs.

M. le Président a rappelé ensuite les différentes activités qui sont au programme tout au long de l'année.

Les marches du mercredi ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis du mois. Il y a aussi la marche de l'automne, cette année elle s'est déroulée à Trelins (38 baladins ont participé), la marche du printemps a eu lieu à St Didier sur Rochefort (39 baladins étaient présents).

En janvier la traditionnelle soirée « Diot » a réuni 180 personnes le 26 janvier aux Balcons du Forez, la soirée a connu le succès habituel.

Le premier dimanche de Mars est consacré à la « Marche des Baladins ». Cette année la météo favorable a permis de



Journée au cabanon

comptabiliser une forte participation avec 1130 marcheurs.

Le mercredi 17 avril, l'opération de ramassage des déchets sur les bords des routes de notre commune a été renouvelée. Quatre enfants du Conseil Municipal des Jeunes se sont joints à nous pour nous prêter main-forte.

Les 18 et 19 mai 2019, 49 baladins se sont retrouvés pour un weekend en Bourgogne. Les visites et balades ont alterné, le tout dans une excellente ambiance.

Le 24 août, Paule et Louis Pilon ont accueilli comme chaque année, 44 baladins pour un pique nique, « chemin du Bonheur ». Le matin deux marches ont été organisées. L'après-midi a été consacré à la pétanque pour certains, à des jeux de cartes pour les autres.

Pierre Colas clôture l'assemblée en remerciant toute l'équipe avec une mention spéciale pour l'ensemble du bureau qui a œuvré à l'organisation de toutes ces manifestations.



Nettoyage de printemps

**LE 1^{ER} MARS 2020,
VENEZ
NOMBREUX
À LA MARCHE,
DÉPART BALCONS
DU FOREZ**

PRECISIONS SUR LES MARCHES DU MERCREDI

Les marches ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois. Le départ est fixé à 13 h 30 précises sur le parking de la salle des Balcons du Forez.

Le président indique à l'avance dans quelle commune se déroule la marche avec une précision sur la longueur du circuit, (environ 10 kms) et le dénivelé cumulé. La saison dernière sur 20 mercredis de marche, 21 marcheurs se sont baladés en moyenne. Ce qui représente une légère progression par rapport à l'année précédente.

Au retour, les randonneurs se retrouvent dans une salle mise à disposition par la mairie pour prendre une collation préparée par les Baladins dans une ambiance conviviale.

Histoire

LE PERE JEAN COURTIAL, MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DES SERVITEURS DE JÉSUS ET DE MARIE, CURÉ DE SALVIZINET ET CIVENS DE 1956 À 1964.



Père Courtial

Le 6 septembre 1964 à 10 heures se réunissait dans l'église paroissiale une assistance nombreuse, très émue et remplie de tristesse. C'était en effet pour assister à la dernière messe de Monsieur le Curé Etienne Courtial avant son départ.

Monsieur le Curé, très ému, prit la parole une dernière fois. Il remercia du fond du cœur toutes celles et tous ceux qui avaient travaillé avec lui pendant les huit années de son ministère paroissial. Personne ne fut oublié : les fournisseurs du panier hebdomadaire, les chargés de l'entretien de l'église, les catéchistes bénévoles et les jeunes de la chorale, très appréciés.

Le Père Etienne Courtial entre à l'Abbaye d'Ourscamp dans le département de l'Oise. Il est désormais membre de la Communauté des Serviteurs de Jésus et de Marie. Il est le Père Jean Courtial.

Aux quatre coins de notre village on peut voir des niches dites « niche mariale » abritant la Vierge.

Le Père Courtial est à l'origine des processions que faisaient les paroissiens civensois durant le mois de mai, dédié à Marie.

Aux quatre coins de notre village on peut voir des niches dites « niche mariale » abritant la Vierge. Il en existe à ce jour encore quatre : Une à proximité de la Mairie, une aux quatre chemins, une sur la route de Cottance, une sur la rue des charmilles.

Andrée Debrosse se souvient : « Pour les catholiques, le mois de mai est consacré à la Vierge Marie. Pendant tout le mois, les paroissiens se retrouvaient vers 19h30-20h, selon leur quartier vers la niche la plus proche pour faire des dévotions à la Vierge sous forme de prières collectives. On récitait aussi le chapelet et les litanies et l'on entonnait des chants religieux.

Le père Jean Courtial était vraiment formidable, il était aimé par tous. Il est revenu quelquefois dans la paroisse, personnellement je suis allée lui rendre visite à l'Abbaye accompagnée de Roger. »

Avec un brin de nostalgie, Andrée reconnaît qu'aujourd'hui la dévotion mariale n'est plus très importante. Certaines niches sont vides ou ont disparu.

Le Père Jean est décédé en septembre 2014 à l'Abbaye d'Ourscamp.



Niche

Les 4 Chemins



Procession



Niche

proximité mairie



Niche

Route de Cottance



Niche

Rue de la Côte

MJC de CIVENS

TOUJOURS PLEINE DE DYNAMISME

Pour 2019-2020, la MJC propose encore de multiples activités habituelles (yoga, fitness, zumba adultes et ados, renforcement musculaire, pilates stretching, tennis).



Spectacle

Pour les cours de dessin, nous sommes heureux d'accueillir un nouveau professeur Amandine HAEYAERT (artiste plasticienne diplômée), un groupe d'enfants et d'ados motivés s'est constitué chaque semaine de 16 h 15 à 17 h.

Vous avez eu l'occasion de découvrir toutes ces informations dans le petit fascicule glissé dans votre boîte aux lettres.

Cette année, La MJC propose une nouvelle activité « **le CROSS TRAINING** »

Cette année, La MJC propose une nouvelle activité « le CROSS TRAINING » encadré par Florian CIZERON le lundi de 19 h 30 à 20 h 30.

Le Cross Training est un entraînement intensif de type circuit training où l'on doit réaliser des exercices dans un temps donné. C'est un mélange de force athlétique, d'haltérophilie, de gymnastique et de sports d'endurance. C'est un sport très complet qui est basé sur le développement de 10 qualités : l'agilité, l'équilibre, la vitesse, la puissance, la précision, la résistance, la coordination, la flexibilité, la force et le cardio. L'objectif est d'améliorer ses performances physiques mais aussi mentales ainsi que sa condition physique dans toute sa globalité.

Entraînement complet, facile à mettre en place, le cross training séduit de plus en plus. De 7 à 77 ans, nul besoin d'être un sportif aguerri pour s'y mettre ! Le Cross Training offre de multiples possibilités pour améliorer sa condition physique, quel que soit son niveau de base.



CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La nouvelle équipe des jeunes Conseillers Municipaux de Civens a pris ses fonctions en septembre 2018. Élus pour deux ans, cette première année de leur mandat s'est inscrite dans la continuité de leurs prédécesseurs : Concours des maisons illuminées, Chasse aux œufs, Inter-CMJ et Commémorations. Ils ont également innové en participant à la journée de nettoyage de printemps organisée par les Baladins.

La « Maison à livres » est opérationnelle

Fabriquée par l'équipe 2016/2018 du CMJ, la maison à livres est en service depuis le début de l'année 2019 à côté de l'entrée de l'école, place du belvédère. Ouverte à tous, chacun peut librement venir prendre un livre et/ou en déposer un. A vocation culturelle, elle a aussi une fonction décorative : sa réalisation est une vraie réussite.



Inter-CMJ : Visite du Conseil Départemental et du Conseil Régional

Depuis plusieurs années, le CMJ de Civens participe activement à un échange annuel avec les CMJ de Rozier-en-Donzy, Pouilly-lès-Feurs, Poncins et Feurs. Cette année, la visite du Conseil Départemental de la Loire à Saint-Etienne et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon était à l'ordre du jour. Les jeunes élus ont été accueillis à Saint-Etienne par Marianne

Darfeuille, Conseillère Départementale, et à Lyon par Jean-Pierre Taire, Vice-Président à la Région. Ils leur ont présenté le fonctionnement de leur institution, leur ont fait visiter les locaux et leur ont expliqué les missions de leurs délégations. Cette immersion privilégiée dans ces deux lieux de la République a enchanté autant les enfants que les adultes accompagnateurs.



Aire de jeux pour enfants

Christophe Guillarme, Maire, a exprimé à plusieurs reprises sa volonté de doter Civens d'une aire de jeux dédiée aux enfants de 1 à 8/10 ans. Fabien Martinon, Conseiller municipal, a rencontré quatre entreprises et c'est un fabricant français spécialisé situé en Isère, Trans'Alp, qui a été retenu. L'aire de jeux a donc vu le jour au village, à côté de l'église et de l'aire de pique-nique. Les enfants du CMJ ont été associés à cette démarche et ont choisi les deux jeux ressorts, l'écureuil et le renard. Une très belle réalisation.



Participation du CMJ au nettoyage de printemps des Baladins

La nouvelle équipe des jeunes du CMJ a exprimé très tôt sa volonté de réaliser une action environnementale dans le village. C'est donc tout naturellement qu'ils sont venus aider les Baladins lors de leur nettoyage annuel de printemps. Ils ont été très bien accueillis par les bénévoles et ce moment a été apprécié par les enfants. Ils ont été surpris par la quantité des déchets qu'ils ont ramassés dans les fossés et sur le bord des routes. Il est donc fort probable que cette action soit réitérée l'année prochaine, et pourquoi pas, ouverte à tous les enfants de Civens qui le souhaitent. L'éducation à l'environnement et au civisme commence dès le plus jeune âge et nous concerne tous.

La chasse aux œufs



Le golf



Commémoration

QUELQUES RAPPELS SUR LE CMJ DE CIVENS :

- créé en 2014 par la nouvelle équipe municipale, sous l'impulsion de Fabien Martinon
- ouvert aux enfants de CM1, CM2 et 6ème au moment de l'élection
- composé de 9 membres élus par leurs pairs et accompagné par la commission « adultes » CMJ : Fabien Martinon, Mireille Palmier, Jean-Jacques Cognard, Fabienne Etaix et Véronique Teyssot
- un engagement citoyen pour découvrir le fonctionnement de la collectivité ou l'organisation d'événements et faire remonter la parole des enfants du village
- le premier concours des maisons illuminées a vu le jour en décembre 2014
- la première chasse aux œufs a été organisée en avril 2015
- une participation active à chaque commémoration du souvenir où un texte est lu
- initiateur de la création de l'Inter-CMJ
- et une participation à certaines Fêtes Patronales (Concours de sculptures en bonbons et Olympiades).
- création du LOGO CMJ

Tennis de table

FEURS – CIVENS – NERVIEUX SAISON 2019 – 2020

Rencontre avec Pascal Tissot, Président du Tennis de Table Feurs-Civens.



« Notre objectif est d'étoffer le nombre de licences féminines »

Combien de licenciés sont inscrits au Tennis de Table ?

Notre effectif est stable par rapport à la saison précédente. Nous avons compté pour la dernière saison 77 adhérents. La tranche d'âge va de 10 à 76 ans. L'effectif est réparti entre les compétiteurs, les loisirs et les jeunes débutants.

A quel niveau joue l'équipe fanion ?

Notre équipe 1 évolue en pré-régionale 3 : les 6 autres équipes jouent à chaque échelon du championnat départemental, de la départementale 1 à la départementale 4. C'est dans cette catégorie qu'évoluent nos plus jeunes joueurs.

Les séances d'entraînement sont-elles nombreuses ?

Nos séances d'entraînement se déroulent le mercredi et le vendredi ainsi que le samedi matin, pour les adultes et les enfants. Elles sont dirigées par un entraîneur diplômé.

Le mercredi pour le groupe enfants débutants et le mardi soir pour les loisirs adultes.

Dans ce groupe de 25 joueurs dont 7 féminines, les entraînements sont libres. Les joueurs y participent selon leurs disponibilités et leur emploi du temps, sans contrainte et dans une ambiance conviviale.

Nous avons mis en place pour la prochaine saison deux nouvelles séances perfectionnement, dédiées aux loisirs enfants les mercredis et vendredis de 17h30 à 18h30. Ces séances sont dirigées par un joueur adulte.

Avez-vous accès à des stages de formation ?

Oui, nos jeunes joueurs peuvent participer gratuitement aux stages de formation organisés par notre comité départemental pendant les vacances scolaires. Un championnat leur est aussi réservé.

Les féminines ne représentent qu'une petite partie de vos adhérents. ?

Notre objectif est d'étoffer le nombre de licences féminines. Nous organisons à ce titre un tournoi réservé aux femmes non licenciées, ce tournoi permet de faire découvrir notre discipline, et pourquoi ne pas faire naître des passions.

✧ charte d'éthique et de déontologie du tennis de table ✧

Être pongiste, c'est



Vous êtes présents à la brocante annuelle ?

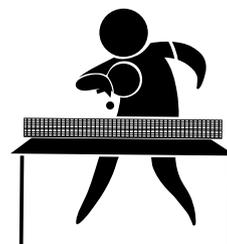
Nous organisons en effet la brocante de Civens au mois de septembre. Notre saison se termine traditionnellement par un pique-nique et un tournoi de pétanque. Nous avons en cours d'année des soirées cartes ou pétanque.

La bonne entente semble être le mot d'ordre du club ?

Le club est dirigé par une équipe de bénévoles motivés où chacun trouve la fonction et le degré de responsabilité qui lui correspond.

Comment peut-on suivre vos résultats sportifs ?

Nous avons un site internet www.efctt.fr, vous pouvez suivre les performances de toutes nos équipes.



Un jeune civensois, vice-champion du Monde !

Allan Bontemps est devenu champion de France aux Olympiades des métiers, catégorie tailleur de pierre en 2018. Il avait réalisé outre un panneau en zinc, une taille de pied de table en pierre et son plateau, aidé par les conseils de son formateur au CFA de Montalieu Vercieu. Actuellement Allan travaille à Castres dans le Tarn. Il a obtenu le titre de vice-champion du monde au mois d'août dernier.



Allan, quel a été ton parcours pour arriver à ce titre de vice-champion du Monde ?

Je suis originaire de Montrond les Bains, mes parents habitent Civens, j'ai vingt et un ans. J'ai commencé la sculpture sur pierre à l'âge de 9 ans. J'ai compris lors d'un stage en 3ème que ma vocation était de devenir tailleur de pierre. J'ai obtenu mon CAP chez les Compagnons du Devoir à Nîmes. La même année j'ai passé le concours du meilleur apprenti de France, j'ai reçu à cette occasion la médaille d'or. J'ai acquis en juin 2018, le Brevet Professionnel des métiers de la pierre.

En 2017, tu as créé une association.

Oui en 2017, avec un camarade de classe nous avons créé l'association « Les Roches du Temps ». Cela nous a permis de réaliser la taille des pierres du clocher de la chapelle « Saint Alban » du site médiéval de Salt en Donzy. Nous avons réalisé un cadran solaire pour la commune de Civens. Ce cadran est en place sur la façade de l'école depuis début novembre.

Ton objectif pour 2019 était les Olympiades des métiers qui se déroulaient cette année à Kazan en Russie.

Je visais le podium en espérant secrètement obtenir le titre de Champion du Monde. Malheureusement dès le premier jour j'ai commis une erreur fatale

sur la pierre à tailler. Cette étourderie m'a coûté l'or. Le concours a duré 3 jours et demi entre le 22 et le 27 août, soit près de 22 heures de travail. Nous étions 1600 concurrents venant de 60 pays, la France était représentée par 44 compétiteurs. 57 métiers étaient en lice.

Es-tu déçu ?

Non, une seconde place au niveau mondial est un véritable exploit. Encore aujourd'hui, je ne me rends pas encore compte de mon parcours. J'ai été sollicité par des employeurs de plusieurs pays européens pour intégrer leur équipe. Les représentants de la Hongrie, de la Suisse et de l'Angleterre m'ont fait une proposition. Pour l'instant je préfère rester en France. Pourquoi ne pas tenter, dans quelques années, une expérience hors de nos frontières.

L'Equipe de France a été reçue par le Président Emmanuel Macron ?

Oui, c'est un souvenir inoubliable. Tous les membres de l'équipe de France des Worldskills 2019 ont été reçus dans la salle des fêtes de l'Elysée le 7 mai dernier. Le Président nous a demandé de mettre en avant la qualité du savoir faire français. (Nous devrions être à nouveau invités pour présenter tous les médaillés)



As-tu un nouvel objectif ?

Oui, je souhaite concourir pour devenir Meilleur Ouvrier de France. Le concours n'étant ouvert qu'à partir de l'âge de 23 ans, je dois patienter encore 2 ans.

As-tu un vœu à formuler ?

Je souhaiterais me mettre à mon compte et pourquoi pas un jour travailler en sous-traitance pour le chantier de Notre Dame.

Christophe Guillaume, maire de notre commune, t'as confié la réalisation d'un cadran solaire.

Effectivement, la municipalité m'a demandé de réaliser un cadran solaire qui a trouvé sa place sur la façade de la cantine.

La réalisation d'un cadran est-elle complexe ?

C'est un travail très technique qui m'a demandé de nombreuses heures de travail. En fait, ce dont on a besoin, c'est la latitude du lieu et la différence de longitude entre le lieu et Greenwich (pour déterminer l'heure à laquelle le Soleil est « plein sud »). J'ai pris les données en me rendant sur le lieu tous les jours pour mesurer précisément toutes les données.

Encore Bravo pour ce nouveau titre, nous te souhaitons de connaître de nouvelles réussites.



« La Civensoise »



**LA NOUVELLE
SALLE
« LA CIVENSOISE »
A ÉTÉ INAUGURÉE
LE VENDREDI
7 JUIN 2019
EN PRÉSENCE
DE NOMBREUSES
PERSONNALITÉS.**

Christophe Guillarme dans son discours d'introduction a salué la présence de M. le Sous-préfet, Rémi Récio, M. le député Julien Borowczyk, Mme la Sénatrice Cécile Cukierman, M. le Sénateur Jean-Claude Tissot, M. le Vice-président à la Région et Maire de Feurs, Jean Pierre Taite, Mme la Conseillère Départementale, Marianne Darfeuille, M. le Conseiller Départemental, Pierre Véricel, M. le Président de la CC Forez Est, Jean Michel Merle.

La présence des représentants de la Gendarmerie, Le Commandant Thierry Cassagnes et le Lieutenant Sylvain Cartet ; de M. le représentant des Sapeurs-Pompiers, Francois Perrot a été appréciée.

« Nous arrivons en fin de mandat et je tenais à remercier les institutions qui nous ont aidés à réaliser tous les projets pendant ces 6 dernières années »

M le Maire énumérait les différents investissements :

« Le groupe scolaire permet d'accueillir désormais une classe maternelle supplémentaire et une nouvelle cantine. La superficie supplémentaire est d'environ 200 m². Le montant total des travaux s'élève à 373 000€. Nous avons obtenu grâce à l'aide de l'Etat (fonds de soutien à l'investissement) et à celle du Département (clôture de notre COCA) un montant de 118 647€ (92 044 et 26 603€). »

Le second projet est bien évidemment notre nouvelle salle. Nous avons prévu la rénovation de l'ancienne, mais nous avons dû faire face à de multiples pro-



La Civensoise



Avant

démolition

Un grand merci à toutes les institutions pour leur aide.

blématiques. Nous avons fait le choix de construire une salle très simple d'architecture, avec des matériaux de qualité qui sont moins énergivores. Au total, ce sont 330 m² qui se décomposent en deux salles de 85 m² pour l'une et 150 m² pour la seconde. Le coût total de l'investissement est de 589 000€.

Nous avons obtenu une aide de l'Etat de 136 350€ (fonds de soutien à l'investissement local), une aide départementale de 123 200€ (enveloppe territoriale). La Région a participé également en nous octroyant une subvention dans le cadre de l'aménagement du territoire de 76 000€. C'est au total une aide de 335 550€ qui nous a été accordée.

Un grand merci à toutes les institutions pour leur aide. »

Christophe Guillarme terminait son discours ainsi.

« Je souhaite remercier tous les parlementaires et leurs collaborateurs pour leur écoute et pour leurs aides précieuses qui nous ont permis d'avancer rapidement et confortablement sur tous nos dossiers et nos interrogations. Je les sollicite régulièrement et je dois admettre qu'ils me sont souvent d'un grand secours... Pour revenir sur nos différents travaux, je veux féliciter toutes les entreprises locales qui nous ont réalisé un travail sérieux et de qualité sur tous nos chantiers.

Pour finir, je souhaite également remercier très chaleureusement tout mon conseil pour le travail effectué depuis ce début de mandat. C'est le cas également pour tout le personnel, qui fait de son mieux pour rendre attractive notre commune de Civens. »

« La Civensoise » est de plus petite taille que la précédente. Elle répond à toutes les demandes inférieures à 100 personnes.

Elle est utilisée toutes les semaines par le Club senior et la MJC avec le Yoga et l'atelier peinture mais aussi par toutes les autres associations de la commune qui veulent se réunir.

Le bâtiment est pourvu de panneaux photovoltaïques installés par le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire qui exploitera cette installation pendant les 20 prochaines années.

C'est la 100^{ème} installation de ce type dans la Loire... c'est une démarche écologique qui nous tenait à cœur.

Brèves *Civensoises*



Pour fêter le 10^e anniversaire de l'entreprise, l'équipe de Chocolartisan avait préparé de nombreuses animations. Jeux et tests se sont succédés durant tout le weekend du 6 et 7 juillet. La critique culinaire Mercotte, animatrice de l'émission le Meilleur Pâtissier a été la marraine de cet évènement.



Docteur Gladie Vittoz au centre

Médecin généraliste

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le Docteur Gladie Vittoz, médecin généraliste, acupuncteur, s'est installée sur la commune. Son cabinet se situe au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère sur la place du Belvédère.

Le Docteur Vittoz souhaitait travailler dans le milieu rural. Elle a donc laissé son cabinet de Feurs pour venir s'installer sur Civens. Une secrétaire médicale, Karen Béal, travaille avec elle.

C'était un souhait de la municipalité de permettre l'installation du corps médical sur la commune, permettant ainsi d'offrir un service supplémentaire aux civensois. Courant janvier une hypnothérapeute, Elisabeth Dumilier-Silva, viendra également prendre place.



Lors de la cérémonie du 11 novembre trois membres de la Fnaca ont été décorés. Albert Félix, Bernard Palais et Jean Paul Poignant ont reçu la croix du combattant.





Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un projet afin de limiter la vitesse dans la traversée du bourg à la hauteur de l'école et de la salle la Civensoise. Un plateau traversant avec une limitation de vitesse à 30km/h et un feu tricolore devraient permettre de sécuriser la circulation piétonne.



Départ du Tour des Monts de la Loire. Cette année Civens était le départ de la première étape en ligne : Civens-Montrond les Bains. Plus de 300 coureurs répartis en deux courses se sont élancés ce 1^{er} juin.



Daniel Tissot élu meilleur pâtissier lors de l'atelier cuisine de Forez Est

L'office du tourisme Forez Est, pour la semaine des saveurs foréziennes, organisait un nouveau challenge, celui du meilleur pâtissier sur l'idée de l'émission de télévision.

Cinq concurrents se sont retrouvés dans les cuisines du lycée du Puits-de-l'Aune pour relever le défi d'exécuter une charlotte aux poires, biscuit et mousse comprise. Le jury était présidé par M. Gérard

Joasson un ancien pâtissier Forézien et ancien Chef pâtissier de la Maison Trois-Gros. Daniel Tissot de Civens a remporté le prix du meilleur pâtissier : « J'aime bien cuisiner. J'aime bien manger aussi. J'adore les desserts, et surtout le chocolat.



Julien Tribolet propriétaire

Sandrine Grataloup employée

Le restaurant l'Épicurien a rouvert ses portes le 18 juillet. Julien Tribolet en est le nouveau propriétaire. Julien est originaire du Rhône et a 22 ans d'expérience dans la cuisine. Il a fait son apprentissage « Aux Vivarais » chez Robert Duffaud. Il a également travaillé dans plusieurs établissements étoilés dont la « Rotonde » au casino de Charbonnières-les-Bains.



Cette année les classes en 9 et en 4, de 10 à 80 ans, étaient à l'honneur. Une quarantaine de personnes (classards et conjoints) se sont retrouvées autour d'un repas préparé par « la Démarrante ». L'apéritif a été offert par la municipalité.



Milène Maillavin gagne le tournoi féminin de tennis de table

L'entente de Tennis de table Feurs-Civens organisait ce samedi à la salle de sport des Balcons du Forez un tournoi féminin. Une dizaine de femmes ont joué le jeu, de la plus novice à la joueuse régulière dans une ambiance amicale et détendue. La finale a vu s'affronter, en 5 sets, une mère et sa fille, Dominique Poude et Milène Maillavin. Après de beaux échanges et un score serré, c'est finalement Milène Maillavin qui remporte le tournoi.

Pascal Tissot président du club, au moment de la remise des prix a remercié chacune de sa participation et lui a remis un bouquet de fleurs.

Comment réussir son compost ?

Les performances de collecte des ordures ménagères sont très correctes en 2018. Elles sont évaluées à 208kg/hab. Des améliorations sont encore à réaliser en poursuivant, entre autres, nos efforts de tri et en compostant nos déchets putrescibles.

Les trois clés pour réussir son compost : mélanger, aérer, humidifier.

- > Chaque fois que vous ajoutez des déchets il faut mélanger pour faire démarrer le processus de fermentation : Pour qu'il soit efficace, il faut alterner les déchets, à la fois des déchets secs (feuilles mortes), et déchets humides (herbes, gazon...).
- > Chaque couche de matière organique ne doit pas dépasser 20 cm.
- > Il est important de mélanger régulièrement, au moins les premières semaines.
- > Pour apporter l'oxygénation nécessaire il faut aérer.
- > Le tas de compost doit être assez humide, sinon les micro-organismes meurent et la transformation s'arrête. Trop d'humidité crée un manque d'aération qui freine le processus.

Je peux composter :

Feuilles mortes broyées, tonte d'herbe fraîche, herbes séchées, fleurs fanées, plantes d'appartement, bois de taille broyé, sciures et copeaux, aiguilles de conifères, mauvaises herbes non graminées, déchets et épluchures de légumes et de fruits, peaux d'agrumes broyées (peu), restes de repas (sans viande, ni graisse), feuilles de thé et sachets de thé.

Je ne peux pas composter :

Reste de viande et os, restes de poissons, coquillages, crustacés, produits laitiers et matière grasse, matières fécales, papier et emballages imprimés en couleur, toutes substances toxiques ou chimiques.

OUI mais en petite quantité :

les tontes fraîches et les cendres.

Après plusieurs mois de dégradation active de la matière et de forte évaporation, le compost entre dans une phase de maturation : il se stabilise, se minéralise pour finir à s'apparenter à de l'humus.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST

VOUS PROPOSE L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

AU TARIF PRÉFÉRENTIEL

de 15 € (au lieu de 50 €).

Remplissez, découpez et renvoyez par courrier le bon de commande ci-dessous à :

Communauté de Communes de Forez-Est
Service Déchets
ZA de Bois Vert I
42110 Épercieux-Saint-Paul
Tél. : 04 77 28 29 38

Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Nous vous informerons par courriel ou téléphone des modalités de retrait.



Composteur individuel 400 litres

- Matière 100% recyclée
- Dimensions du carton : 94 x 60 x 23 cm (loge aisément dans le coffre d'une voiture)
- Kit de montage facile et rapide

Dimensions une fois en place :

- Largeur : 80 cm
- Profondeur : 80 cm
- Hauteur : 95 cm
- Surface au sol : 0,64 m²
- Poids : 15 kg

RÉDUISEZ DE 30 % votre volume d'ordures ménagères

BÉNÉFICIEZ D'UN ENGRAIS DE QUALITÉ pour votre jardin ou potager

Nom Prénom

Adresse

..... Commune

Téléphone E-mail

Je souhaite acquérir un composteur individuel de 400 litres.
Je joins mon règlement par chèque de 15 € à l'ordre du Trésor Public.

Date

Signature



FOREZ-EST
communauté
de communes

Service Déchets - ZA de Bois Vert I - 42110 Épercieux-Saint-Paul
Tél. | 04 77 28 29 38
www.forez-est.fr



Service Eglise

SAINT CYPRIEN CIVENS

MESES : VOIR LE PLANNING AFFICHÉ À LA PORTE DE L'ÉGLISE

Ouverture église :

Gisèle DUPAYRAT, 270 route de Pouilly 42110 Civens 04 77 26 32 94
Roger VARIGNY, 7 allée des Grands prés, 42110 Civens..... 04 77 27 12 72

Visiteurs à domicile, funérailles :

Marie-Hélène PONCET, 50 allée du Chanasson 42110 Civens 04 77 26 04 28
Claudette VARIGNY, 7 allée des Grands Prés 42110 Civens 04 77 27 12 72

Équipes liturgiques :

Andrée et Roger DEBROSSE, Colette ROBERT, Claudette VARIGNY, Alain PILON,
Marie-Hélène PONCET et Marie-Hélène MURE

Comptabilité – Intentions de messe

Colette ROBERT 04 77 26 32 90
Relais Donzy Nord : Sylvie BORDET 06 85 14 05 57

Animation équipe pastorale :

Prêtres

Père Innocent KHONDE..... 06 41 28 06 89
Père Flavien MERLIN KHONDE 06 41 08 63 33

Diacres

Jean-Marc COOLEN 04 77 26 52 29
Patrick PRORIOL 04 77 28 54 50

Coordinatrice Paroissiale

Odile LOIRE 06 85 78 41 96

Accueil mariage

Flavien MERLIN-KHONDE 06 41 08 63 33

Pôle Jeunes

Elodie ROUX-GOYET 06 84 14 24 86

Aumôneries publiques : Elodie ROUX-GOYET 06 84 14 24 86

Aumônerie Champagnat : Catherine MANCUSO 04 77 26 30 33

Aumônerie de l'hôpital – Santé/handicap :

Patrick PRORIOL & Violaine DE BENGNY 04 77 28 54 50

Baptême : Catherine GAUTHIER 04 77 27 07 89

Sacrements : Isabelle PION 06 73 62 35 71

Communication : Elodie ROUX-GOYET 06 84 14 24 86

Bulletin ensemble et Diaconie : Monique PEYRARD 04 77 27 11 17

Eveil à la foi - Pré initiation chrétienne :

Cécile CASCINA 06 70 21 64 61
cecilecascina@saintpaulenforezdonz.fr

Initiation chrétienne Catéchèse :

Anne RICHARD 06 48 71 97 09
annerichard@saintpaulenforezdonzy.fr

Catéchuménat pour les adultes : Chantal GAGNIERE chantalgagniere@
saintpaulenforezdonzy.fr

Onction des malades : Flavien MERLIN-KHONDE Maison paroissiale de Feurs.

Secours Catholique : Danièle VIDAL 06 08 98 52 81



Permanences maison paroissiale :

5 rue de la boaterie à Feurs
04 77 26 08 58

du lundi au samedi de 9h à 12h
mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

contact@saintpaulenforezdonzy.fr
www.saintpaulenforezdonzy.fr

SITE du diocèse :
[www.diocèse-saintetienne.fr/
paroisses.html](http://www.diocèse-saintetienne.fr/paroisses.html)

Merci Robert

Robert Roubi est né le 11 janvier 1945 à Civens. Il a grandi dans son village. Il suivra sa scolarité à l'école du village avant d'entrer au Lycée de Néronde où il apprendra le métier de maçon. Quelques années plus tard, il reprend l'affaire de Francis Annet, son beau-père.

Robert participe comme acteur amateur, à la vie de l'association de théâtre de Civens-Salvizinet.

Robert épouse en 1966 Eliane Giraud. De cette union naissent deux garçons : Emmanuel en 1967 et Sébastien en 1974. Il aura quatre petits-enfants : Enzo, Elioth, Martin et Emma.

Robert a 26 ans lorsqu'il est élu conseiller municipal sur la liste de MM. Jolivet et Bonnefond. Il le restera jusqu'en 1977. Durant cette période il est également Président du Comité des Fêtes.

En 1977, Robert démissionne de son poste de Président du Comité des Fêtes. Roger Debrosse lui succède.

Robert est passionné par le football, il est vice-président du club Pouilly-Civens de 1979 à 1991. A cette date il est nommé Président de notre club de football, succédant à M. Callet. Il restera à la tête du club jusqu'en 2001.

Robert a aussi la passion de la chasse. Il adore les voyages, il participe à de nombreux raids avec son 4x4 personnel. Il découvre les routes de Corse, de Sardaigne, d'Egypte, mais aussi du Maroc, de la Tunisie, de la Lybie...

Robert nous a quittés le 17 mars 2019. Son courage, ses convictions, son intelligence de cœur, son ouverture d'esprit, sa générosité ; nous ne les avons pas inventés. Il restera un exemple pour nous tous.

Sa devise
« pour le bien de
tous »



TEMOIGNAGES :

Alexis Bert,
Président du Club de Football Pouilly-Civens-Epercieux-Rozier en Donzy.

« Nous avons toujours voué à Robert une grande admiration. Il incarnait naturellement pour nous la droiture, la sincérité, la franchise. Il était un honnête homme, au sens le plus noble du terme. »

Raymond Lardellier, ami d'enfance.

« Nous avons passé ensemble beaucoup de temps pendant notre jeunesse : à l'école communale, entre les sorties dominicales, les répétitions de théâtre à Salvizinet, les parties de boules à l'amicale de Civens ; mais aussi au club de football de Pouilly-Civens, dont il m'avait confié la responsabilité des seniors. Lorsque les résultats étaient négatifs, il venait me voir pour me conseiller afin d'améliorer les performances.

Robert était direct, juste, franc, surtout passionné par ce qu'il entreprenait. Sa devise « pour le bien de tous. » Une amitié profonde et sincère nous unissait. »

Roger Debrosse, maire de la commune de 2001 à 2008. Ancien Président du Comité des Fêtes.

« J'ai bien connu et apprécié Robert lorsqu'il était Président du Comité des Fêtes. J'occupais le poste à l'époque de secrétaire. Robert était une personne qui donnait beaucoup. Il a énormément apporté au Comité. Il défendait ses idées et l'intérêt général avec ardeur. C'était une de ces principales qualités. Civens peut être fier de Robert. »

C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Départ pour le Zénith

Le C.C.A.S est composé :

- > du Maire, Christophe GUILLARME (Président),
- > de 5 Conseillers Municipaux : Nathalie BLANCHARD (Vice-présidente), Michel GRAND, Dominique DUBOIS, Joëlle BAYARD et Jean-Jacques COGNARD,
- > de 4 bénévoles nommés : Danièle GRAND, Eliane POUILLY, Florence BRASSARD et Pascal BEIGNER,
- > d'un représentant de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) : Sylvie ROBERT.

Il a un budget distinct de celui de la commune

Actions engagées par le CCAS :

- Etude de dossiers d'aide, issus d'un rapport de l'assistance sociale du Conseil Général.
- Prise en charge du coût du transport scolaire à partir du 2^{ème} enfant pour les familles dont les enfants sont scolarisés à Civens
- Proposition de personnes pour l'attribution du legs Lafay

Tenue d'un registre pour les périodes « canicule » et « grand froid »

- Pour les personnes de 69 ans et plus : Organisation d'un repas au printemps et d'un après-midi café, avec animation et remise d'un colis de Noël, en décembre.



Repas d'avril

Repas d'avril

Rendez-vous incontournable et prisé, le repas des aînés a réuni le samedi 6 avril 2019 plus de 100 convives aux Balcons du Forez autour d'un menu tout spécialement concocté par la maison Franck Teyssier de la zone des Places.

Organisé sous l'égide du CCAS dirigé par Nathalie Blanchard, ce repas est l'occasion pour de nombreux seniors

de se rencontrer mais aussi de partager un moment festif avec les élus présents aux côtés du Maire Christophe Guillarme.

Jean-Jacques Cognard, Conseiller Municipal, membre du CCAS, a donné une touche d'ambiance tout au long de l'après-midi.

Les plus enjoués ont même poussé la chansonnette.

Nouveauté 2019 : « La Semaine Bleue »

Mise en place d'activités gratuites à l'occasion de la semaine bleue (dédiées aux seniors de la commune à partir de 69 ans). La semaine s'est déroulée du 7 au 18 octobre.

Diverses activités étaient proposées :

- Les deux cours de gym pour seniors ont été annulés faute d'inscrits.
- L'atelier cuisine avec notre restaurateur Julien Tribolet a été une belle réussite. Les participants sont repartis avec une superbe tarte aux noix.
- Les instants "bien-être" avec Claire Rovident ont été chaleureux et conviviaux :
- Les Soins des mains et onglerie ont réuni 5 personnes, ceux du visage 6 personnes.



Les bénévoles

- Le spectacle du jeudi 17 octobre à 18h30 au zénith de St Etienne avec le transport en car a été fort apprécié. Le spectacle Variety show "Les Années Carpentier" était proposé par le Conseil Départemental. Douze artistes alternant le chant, la danse ont ravi toute l'assistance. Le car était presque complet 50 personnes pour 55 places. Nous sommes partis à 16 h 30 de Civens pour un retour vers 21 h 15.

Après-midi Noël

Chaque année les membres du CCAS invitent les personnes de la commune de plus de 69 ans pour un goûter festif. Ce samedi 14 décembre fut un moment fort sympathique où chacun se retrouvait autour des coupes et des bûches de Noël. La piste de danse n'a pas désempli et l'animation était confiée à Mireille Giroud. Le service a été assuré par les membres du CCAS. Avant de partir chacun a reçu son traditionnel colis.

Date des élections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020. C'est ce que le Ministère de l'intérieur a annoncé dans un communiqué de presse le 16 juillet 2019.

Pour voter, il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour de l'élection)
- Être français
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,
- Les personnes obtenant la nationalité française en 2019 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales,
- les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujettis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujettis à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- Soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.
- Il est possible de s'inscrire toute l'année.
- Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2^e mois précédant le 1^{er} tour de l'élection.



POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE EN LIGNE SUR WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

OU EN MAIRIE :

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)



CANDIDATURE

Le scrutin vise à élire les membres des conseils municipaux. Le nombre de conseillers municipaux à élire dépend de la taille de la commune. Il peut aller de 7 membres pour les communes de moins de 100 habitants, à 163 membres pour la ville de Paris. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent parmi eux le maire de la commune. Les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Il appartient au maire de présider le conseil municipal.

Peuvent être candidats les personnes majeures, de nationalité française ou d'un Etat membre de l'UE et inscrites sur les listes de leur commune ou, sauf exceptions, y payant leurs impôts locaux. Certaines professions (juges, préfets,...) sont incompatibles avec une candidature aux élections.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Le panachage n'est pas possible.

Pour Civens, le Conseil Municipal comprend 15 élus. La liste qui obtient la majorité absolue au 1^{er} tour ou qui est en tête au second tour, reçoit 50% des sièges, soit 8 sièges. Les 7 sièges restants sont répartis entre les listes en présence.

Fleurissement

CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL



Maison

de Noël Trottet

CLASSEMENT DU CONCOURS COMMUNAL

- 1 > TROTTET Noël
- 2 > FLACHARD Marie-Thérèse
- 3 > MANCUSO Catherine
- 4 > DUBOIS Dominique
- 5 > BESSON Michèle

L'été 2019 a encore été ponctué d'aléas climatiques. Passant de la canicule à la grêle, fleurs du jardin et plantes du potager n'ont guère été épargnées. « Jamais deux sans trois », la commune a été touchée par trois épisodes grêleux et plusieurs orageux.

Le passage du jury du concours de fleurissement communal a eu lieu le 19 juillet. Nathalie Blanchard, Fabienne Etaix et Franck Charrier ont visité la dizaine de maisons civensoises qui étaient inscrites.

Depuis quelques années, le concours a ses adeptes. Malgré tout le classement

n'est pas le même. Un peu comme dans un jeu de chaises musicales, il y a du mouvement sur le podium.

Cette année, Noël Trottet retrouve la première place (3^e en 2018). Marie-Thérèse Flachard est classée 2^e et Dominique Dubois 3^e.

Le jury avait ses critères de sélection habituels et c'est l'aspect général qui a départagé les deux premiers du classement. Les phénomènes climatiques ont également été pris en considération.

Bravo
à tous.



Maison de

Marie-Thérèse Flachard

Les Actus'



ADMR

L'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural d'Epercieux-Feurs couvre en plus de ces deux communes celles de Civens, Salvizinet, Salt en Donzy et Saint Laurent la Conche.

L'ADMR fondée en 1945 est une association à but non lucratif gérée par 13 bénévoles au service de la personne et dont les valeurs fondamentales sont la proximité, la citoyenneté, le respect de la personne et l'universalité.

L'Association Epercieux-Feurs intervient principalement à domicile, auprès de 241 clients âgés ou en situation de handicap ; et aux Clos des Minimes à Feurs pour les 48 résidents séniors. Au total ce sont, chaque année 26 120 heures d'intervention effectuées par environ 28 auxiliaires de vie. A titre d'information la commune de Civens compte 15 clients pour un total de 1 845 heures assurées par 5 bénévoles.

Depuis le mois de mars 2019 un service de garde d'enfants à domicile a vu le jour. D'ailleurs le premier client de ce nouveau service est un couple de Civensois. Pour l'ADMR, garder l'enfant dans son environnement familial, le savoir à la maison lorsqu'il est malade, éviter les déplacements quotidiens est un service sur mesure offert aux familles.

L'ADMR accueille toujours avec plaisir de nouveaux bénévoles et recrute régulièrement des auxiliaires de vie. Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces fonctions contactez les responsables au 04 77 26 20 41 ou au 06 85 26 95 44 ; ou tout simplement venez les rencontrer, Résidence des Minimes à Feurs de 9 à 12 heures. Ils pourront ainsi vous accompagner dans vos démarches de demande d'aide, pour vous ou l'un de vos proches.

« Au nom de l'ADMR nous tenons à remercier tous les adhérents de Civens et plus particulièrement l'équipe municipale pour sa subvention annuelle et nos futures collaborations tout au long de l'année ».

L'équipe de Bénévoles.

Don du sang

La 5^e journée du don du sang a eu lieu, sur notre commune, le mercredi 11 septembre. L'objectif de recevoir 200 donneurs était toujours d'actualité. Malheureusement nous n'avons pas battu le record de l'an dernier. Nous terminons avec 155 personnes présentes qui ont permis 149 dons. 14 nouveaux donneurs ont été prélevés, ce qui constitue une belle performance.

Afin de leur assurer une bonne récupération, tous les donneurs reçoivent une excellente collation. Cette année encore M. Pascal Durris, PDG du magasin Intermarché a offert l'ensemble des victuailles, excepté le fromage qui est offert par la Ferme Petel de Saint Cyr de Valorges.

Christophe Guillaume espère bien renouveler cette journée l'an prochain. Il remercie particulièrement tous les bénévoles qui en ont permis la réussite.



**1 DON DE SANG
= 3 VIES SAUVEES**

État Civil 2019

Naissances

THELISSON Sacha

25 rue du Pommier - St-Priest-en-Jarez, le 9 décembre 2018

LIANGE Juliette

95 Impasse Jean-Baptiste Laffay - St-Priest-en-Jarez, le 18 janvier

CHERBLANC Lana

1110 Chemin Charlemagne - Montbrison, le 27 mai

MELAY Ugo

75 Impasse des Prés - Roanne, le 27 juillet

KOUATHIP Kamil,

1010 Chemin Charlemagne - Roanne, le 19 août

TERRAILLON Maxence

7 Allée du Parc de la Chênaie - Montbrison, le 10 septembre

YENIL Fatma

145 Chemin d'Aigrasse - Montbrison, le 19 octobre

CLAVEL PAILLARD Maria-Lisa

280 Chemin Charlemagne - Roanne, le 12 novembre

MARTINON Louis

25 rue de la Stalle - St-Priest-en-Jarez, le 13 novembre

Mariages

GAY-PEILLER Michel et REYNAUD Laurence | 24 décembre 2018

UZUNLU Cihan et ARKIN Summeyer Betül | 29 décembre 2018

COLAS Jérôme et RAFFIER Elodie | 20 juillet

Transcriptions de décès

PEYRON Élise épouse VIALLO

455 rue du Palais - 8 mars

ROUBI Robert

725 Route de Salvizinet - 17 mars

VINGENT Magalie

100 Impasse du Haras - 1^{er} avril

HUGONIN Jean-Louis

355 Chemin wde Goutte-Fougère - 22 juillet

BÉTHUEL Marie-Françoise épouse JURINE

560 rue du Champ de Course - 16 septembre

Calendrier des manifestations 2020

JANVIER

Dimanche 5 > Concours de belote | Forez Donzy football club

Vendredi 10 > Voeux du maire | Municipalité

Samedi 18 > Loto Parents d'élèves

Samedi 25 > Soirée familiale | Les Baladins

FEVRIER

Mardi 18 > Carnaval | Parents d'élèves

MARS

Dimanche 1 > Marche | Les Baladins

Samedi 21 > Soirée théâtre | Parents d'élèves

Dimanche 22 > Thé Dansant | Parents d'élèves

Samedi 28 > Repas du CCAS | CCAS

AVRIL

Dimanche 26 > Concours belote | Comité des Fêtes

JUIN

Vendredi 12 > Spectacle fin d'année | MJC

Vendredi 26 > Fête de l'école | Parents d'élèves

JUILLET

Samedi 18 - Dimanche 19 > Fête patronale | Comités des fêtes et municipalité

SEPTEMBRE

Dimanche 13 > Brocante | Entente Tennis de table Feurs-Civens

Mercredi 16 > Don du sang | EFS

OCTOBRE

Dimanche 4 > Thé dansant | Parents d'élèves

DECEMBRE

Dimanche 13 > Animation Noël | Comité des Fêtes

N.B. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année

